

RÉUSSIR AU COLLÉGIAL



8A 24/8C 50

Comment choisir la bonne voie ?

Animateur : Marcel VIGNEAULT



Association québécoise
de pédagogie collégiale

Comment choisir la bonne voie ?

Animateur : Marcel VIGNEAULT
Adjoint à la direction des études
Collège de Rosemont

Atelier 8A 24

D'entrée de jeu, les participants font mention de leurs expériences de collaboration avec les enseignants pour aider les élèves à développer des projets de formation et de carrière : exploration des domaines de formation universitaire dans le cadre de l'activité d'intégration en sciences humaines, stage de fin d'études, « cybermentorat », rencontres en classe, etc. Si les échanges ont largement porté sur les collaborations à développer et à poursuivre avec les autres intervenants des collèges, il a été aussi question du développement de l'identité, de la responsabilité institutionnelle, et du rôle des enseignants par rapport à l'orientation scolaire et professionnelle.

Par rapport aux besoins d'orientation grandissant au rythme de la massification de l'enseignement supérieur, le mandat d'assister les élèves dans le développement de projets personnels de formation devient incontournable et ne peut être dévolu aux seuls professionnels de l'orientation et de l'information scolaires.

Les personnes présentes conviennent que les professionnels et les professeurs doivent travailler de concert à la réalisation de ce mandat, même si l'organisation, les relations de travail et les affiliations syndicales ne facilitent pas toujours ces collaborations.

Comment consolider, même initier cette collaboration ? Les professionnels de l'orientation et de l'information scolaires ne font généralement pas partie des comités de programme, instance première de mise en œuvre de l'approche programme et de concertation pour l'intelligibilité de la démarche de formation. Il faut entreprendre des actions pour corriger la situation.

Plus d'un participant est d'avis qu'au moins un objectif de formation des programmes préuniversitaires devrait porter sur l'orientation scolaire et professionnelle et le développement de projets personnels de

formation. Ceci rendrait le mandat d'orientation plus officiel et explicite et faciliterait les collaborations entre les professeurs et les professionnels de l'orientation.

Le concept de l'école orientante, mis de l'avant par l'ordre professionnel des conseillères et conseillers d'orientation du Québec, peut être utile au développement de collaborations avec les membres du personnel enseignant en vue de la réalisation du mandat d'orientation. Le concept de l'école orientante repose sur l'idée que tous les intervenants peuvent apporter une contribution significative au développement de l'identité. Il ne s'agit pas de demander aux professeurs de transmettre des informations sur les divers programmes d'études ou encore sur les carrières ou d'accompagner les élèves dans l'exploration de ces aspects. C'est un des rôles explicites des professionnels de l'orientation et de l'information scolaires. Il s'agit avant tout d'aider l'élève à identifier ses caractéristiques, ses forces, ses faiblesses, etc., notamment en faisant en sorte que les cours deviennent significatifs à ce plan.

Les participants sont d'avis que bon nombre de professeurs ne voient pas l'orientation comme un de leurs mandats, mais plutôt comme une surcharge de travail. Il y a quand même plusieurs professeurs qui sont sensibles à la question mais ceux-ci ne voient pas nécessairement très bien comment ils pourraient aider leurs élèves à préciser leurs projets d'orientation. Les participants à l'atelier croient également que plusieurs autres professeurs désirent s'impliquer dans la réalisation du mandat d'orientation et souhaitent obtenir de l'aide des professionnels du domaine pour s'y engager le plus adéquatement possible. On souligne toutefois qu'il est illusoire de croire que cet engagement est possible sans aucune surcharge au plan de la tâche, mais que les gains, notamment au plan de la qualité des relations avec les élèves, en valent la peine.

La sensibilisation du personnel de direction par rapport au mandat d'orientation des collèves et au rôle stratégique des professionnels de l'orientation doit être poursuivie. La crédibilité de ces mêmes professionnels n'est pas solidement acquise.

Atelier 8C 50¹

Dès le départ, l'élève qui participe à l'atelier décrit son cheminement scolaire à l'ordre collégial et pose les questions auxquelles elle ne trouve pas encore de réponses.

Cette introduction soulève le fait que plusieurs élèves choisissent le programme de sciences humaines comme porte d'entrée à l'enseignement collégial ou encore comme transition, le temps de prendre un recul par rapport à un programme qui n'a pas plu et de réfléchir à d'autres possibilités avant de préciser de nouveaux choix. Les questionnements sont alors vifs : que fait-on là, que va-t-on devenir, quelle sont les possibilités, y a-t-il une place pour moi quelque part ? Une proportion importante d'élèves est donc de passage, dans un programme qui a pour objectif de préparer aux études universitaires. Comme plusieurs d'entre eux n'ont pas l'intention d'aller à l'université, il y a contradiction entre les objectifs du programme et les objectifs d'une partie significative des élèves qui s'y inscrivent. Les professeurs doivent composer avec cette situation paradoxale.

Mais déplace-t-on le mandat d'orientation du secondaire au collégial ? Les participants ne croient pas que ce soit le cas. Que plusieurs élèves n'aient pas une idée très précise de leur choix de carrière est perçu comme un phénomène normal lié au développement personnel, à l'évolution des individus. Le phénomène semble plus important parce que cerné sous un angle différent ces dernières années: celui de la rentabilité des

systèmes d'éducation. De permettre aux élèves de trouver une voie qui leur convient fait partie de la mission des collèves, mais le rôle d'orientation des collèves n'est pas ancré dans la culture de cet ordre d'enseignement. Les positions des intervenants du réseau divergent sur cette question selon les participants à l'atelier.

Les messages adressés aux élèves ont leur lot de contradictions : multidisciplinarité et cheminement en droite ligne, importance de consacrer du temps à la réflexion et cheminement à l'intérieur de la durée prescrite, etc. Ces messages montrent la diversité des positions par rapport à la démarche de formation des élèves, mais quels en sont les effets ?

La panoplie de programmes d'études préuniversitaires et de programmes d'études techniques complexifie la question de l'orientation scolaire et professionnelle. N'y aurait-il pas lieu de penser différemment les programmes d'études, de les regrouper, de faire des tronc communs ? Dans la perspective où les formations diversifiées sont valorisées et où le développement de compétences multiples est encouragé, la réussite et la persistance dans les programmes de double DEC est-elle meilleure ?

Des participants sont plutôt d'avis que l'approche d'élaboration des programmes par compétence ne favorise pas les regroupements de programmes, au contraire. Actuellement, c'est même un problème pour les disciplines contributives, à qui on demande de développer une multitude de cours pour atteindre les objectifs spécifiques de chacun des programmes d'études. Il y a aussi des résistances des organismes associés et du marché du travail qui font pression pour des formations spécialisées.

La disparition de la possibilité d'obtenir un DEC général sans mention de programme depuis le renouveau est questionnée.

Si le mandat d'orientation est clairement admis à l'ordre collégial, il faut aussi avoir la possibilité d'agir franchement et lever l'ambiguïté qui perdure en sciences humaines. La possibilité d'offrir aux élèves en exploration une voie plus longue que la session d'accueil et d'intégration ou que la session de transition et qui peut déboucher éventuellement sur un DEC général doit être réintroduite. L'enfermement dans des formats rigides ou dans des durées prescrites pour l'élaboration des

1. La moitié des participants à cet atelier, en reprise de celui offert le matin (8A 24), sont des professeurs alors qu'aucun professionnel de l'orientation n'y assiste. À l'atelier du matin, c'était l'inverse; les professionnels de l'orientation déploraient l'absence de professeurs. La rencontre entre professeurs et professionnels de l'orientation, dans le cadre de cet atelier sur les choix d'orientation, n'a donc pas eu lieu cette fois-ci...

programmes peut mener à l'exclusion d'élèves qui ont la capacité de réussir des études collégiales mais qui ont besoin d'un cheminement d'orientation plus long.

Ce n'est pas tant d'informations dont ont besoin les élèves mais plutôt de modèles. Il ne faut pas minimiser la dimension affective du choix de carrière. Quand le professeur passe de la théorie au dévoilement de soi, quand à l'occasion il fait part de son expérience personnelle, l'attention de l'élève devient manifeste, l'étincelle s'allume. Plusieurs élèves ont besoin de modèles et de références et les professeurs peuvent jouer ce rôle. Ici toutefois, la relation entre le professeur et l'élève est très importante. Or, cela demande du temps que l'on n'a pas toujours à sa disposition quand la tâche est trop lourde. Il faudra trouver des solutions à ce problème de manque de temps.